

FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS DU RAIL
SOLIDAIRES, UNITAIRES, DÉMOCRATIQUES



M. Guillaume PEPY
Président du Directoire SNCF
2, place aux Etoiles
93633 LA PLAINE S DENIS Cedex

M. Jean-Marc AMBROSINI
Directeur des Ressources Humaines SNCF
2, place aux Etoiles
93633 LA PLAINE ST DENIS Cedex

Saint-Denis, le 14 juin 2017

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Président,

À la suite de la DCI du 1^{er} Juin 2017 et de la Réunion de Concertation du 06 Juin 2017 qui n'ont apporté aucune réponse satisfaisante aux revendications exprimées par SUD-Rail, conformément à l'article L.2512-2 du Code du Travail, la Fédération SUD-Rail dépose **un préavis de grève qui débutera le Mercredi 28 Juin 2017 à 20h00 et prendra fin le Lundi 03 Juillet 2017 à 08H00.**

Ce préavis couvre l'ensemble des salariés du GPF.

Le préavis couvre également tous ceux susceptibles de les remplacer pendant la période de grève.

Dans la continuité de la démarche de concertation immédiate, ce préavis est motivé par :

- **L'application des dispositions réglementaires SNCF au titre de l'alignement vers le haut, de l'ensemble des accords signés plus favorable et ceci à l'ensemble des filiales du Groupe Public Ferroviaire.**
- **L'arrêt de la politique du « Cœur de métier » dans le GPF ; orientation qui ne vise qu'à externaliser les charges de travail et les compétences et qui vise l'atrophie de SNCF.**
- **Une politique de digitalisation tournée vers l'amélioration des conditions de travail et la montée en compétences des salariés, plutôt que la suppression d'emplois et l'externalisation.**
- **Le respect de l'article 99 du contrat STIF dans l'exploitation du T11 Express : « SNCF Mobilités s'engage à continuer à lutter contre toute forme de dumping social dans le monde du transport car aucune forme de concurrence ne doit s'appuyer sur une régression du modèle social des salariés sous statut. ».**

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations syndicales.

La Fédération SUD-Rail